

Le contournement Est de Roissy se concrétise

L'État, la Région Ile-de-France, les Département de Seine-et-Marne et du Val d'Oise, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et le groupe ADP ont arrêté le plan de financement définitif permettant de lancer la dernière phase de travaux du projet de contournement Est de Roissy. Le projet d'un coût total de 240 millions d'euros devrait voir le jour avant les Jeux Olympiques 2024.

Dans le cadre des négociations menées le 13 novembre dernier pour définir la clé de répartition financière de ce dernier tronçon, **la Région a accepté de prendre à sa charge la part intégrale du bloc local** (soit 2,6 millions € pour le Département de Seine-et-Marne, 1,3 millions € pour le Département du Val d'Oise et 900 000 € pour la CA Roissy Pays de France) en complément des 27,8 millions € qu'elle avait déjà accepté de financer.

D'un coût total de 240 millions € TTC, le projet était jusqu'ici financé à hauteur de 174,4 millions € pour les deux premières phases de travaux, **avec une participation du Département de Seine-et-Marne s'élevant à 5 millions €**. Il restait donc 65,3 millions € à mobiliser pour lancer la dernière phase de travaux, qui doit concerner le tronçon Est et l'échangeur du Mesnil-Amelot.

« Cette nouvelle étape de négociation va donc permettre de mener à bien la dernière phase de ce projet majeur pour le développement économique du territoire du Grand Roissy. Outre ce développement important pour notre territoire, le contournement Est de Roissy permettra également la décongestion routière du secteur », a déclaré Patrick Septiers, Président du Département de Seine-et-Marne.

Ce projet sous maîtrise d'ouvrage de l'État, dont le chantier a démarré en 2014, consiste à créer une liaison à 2x2 voies entre l'autoroute A1 et la route nationale N2, ainsi qu'une route départementale à 2 voies pour garantir les dessertes locales. En parallèle, **le Département est en train de construire une route permettant de relier Meaux à l'aéroport de Roissy, prolongeant ainsi la 2x2 voies de l'Etat jusqu'à la RN3.**

Déclarée d'utilité publique en 2003, le projet vise à accompagner l'augmentation de la demande de déplacements du secteur du Grand Roissy en facilitant les mouvements Est-Ouest et en déchargeant les mouvements Nord-Sud. Il participera également à l'attractivité de la Région Île-de-France tout en réduisant la congestion routière source de pollution de l'air.

« Cette liaison permettra d'améliorer le lien entre ces deux agglomérations structurantes du nord-est francilien, de favoriser le développement du nord Seine-et-Marne par une meilleure desserte du pôle économique de Roissy et de contribuer ainsi à renforcer l'équilibre territorial régional », a souligné pour sa part Xavier Vanderbise, Vice-président en charge des routes, transports et mobilités du Département.

Contact presse :

Pauline Maingre – 01 64 14 60 42 / 06 72 84 70 49 / pauline.maingre@departement77.fr